

Mairie d'Elzard

ARRONDISSEMENT communal d'Elzard an Dix République

Du (cinquième) jour du mois de Mars

ACTE DE NAISSANCE de Jean Louis azay, né le jourd'hui à neuf heures du soir de François Bedonvies et de Claire Gense son épouse Résident de cette Commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Male.
Premier témoin, Louis Broquien Charretier age de cinquante un ans
Second témoin, Marie Anne Reboul, age de quarante un ans Résident de cette Commune.
Sur la réquisition à nous faite par le dit François azay.

Etyont
Constaté suivant la loi, par moi Joseph Portel, maire faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

portel

Mairie d'Elzard

ARRONDISSEMENT communal d'Elzard an Dix République

Du (cinquième) jour du mois de Mars

ACTE DE NAISSANCE de Charles François Guillaume Gaspard, né le Deux Courant à deux heures du matin de François (Piquetier) et de Adelaïde Reboul son épouse Résident de cette Commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin.
Premier témoin, Charles Marie Carrel age de cinquante un ans
Second témoin, Jules Marie Gaspard, Gendre Carrel
Sur la réquisition à nous faite par le dit François Gaspard.
Et ont le dit Carrel et le dit Jules Gaspard
Constaté suivant la loi, par moi Joseph Portel, maire faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

portel

Carrel

Carrel

Mairie d'Elzard

ARRONDISSEMENT communal d'Elzard

Du (cinquième) jour du mois de Mars an Dix République

ACTE DE NAISSANCE de Jean Joseph François, né le Deux Courant à une heure du matin fils légitime de Louis Cathala et de Marie Claire Gense.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin.
Premier témoin, François Gense age de soixante ans
Second témoin, Louis Cathala age de cinquante cinq ans

Sur la réquisition à nous faite par le dit Louis Cathala
Et ont les dits Cathala et le dit Gense
Constaté suivant la loi, par moi Joseph Portel, maire faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

portel

Mairie d'Elzard

ARRONDISSEMENT communal d'Elzard

Du (huitième) jour du mois de Mars an Dix République

ACTE DE NAISSANCE de Antoine Barthelmy Guérard, né le jourd'hui à deux heures du matin fils légitime de Barthelmy Adelaïde, Percey.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin.
Premier témoin, Antoine Percey age de soixante ans
Second témoin, Adelaïde Percey age de soixante ans
Sur la réquisition à nous faite par le dit Barthelmy Guérard
Et ont
Constaté suivant la loi, par moi Joseph Portel, maire faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

portel